



Tristes perspectives

Pendant que notre direction ressentait le besoin d'un séminaire pour réfléchir à notre avenir, le présent, lui, est toujours aussi sombre.

Celui de Thalassa pour commencer, longtemps tête de pont de nos magazines, voilà que la cale sèche s'approche. Sans que cela soit encore officiel, l'émission serait à nouveau déplacée dans la grille des programmes. Déjà ces dernières années, il était difficile de trouver la case de diffusion, maintenant il est évoqué la piste d'une programmation le dimanche, pendant quelques mois seulement. Encore une magnifique idée, qui aura sans doute pour conséquence d'affaiblir et plus encore cette émission. Mais au-delà de ce concours Lépine de la mauvaise programmation, c'est bien la situation des salariés qui restent attachés à la réalisation de ce programme qui nous inquiète ?

De guerre lasse beaucoup sont partis, mais ceux qui restent aimeraient connaître leur avenir proche ! Nous profitons donc de ce propos liminaire pour demander à ce qu'un point soit inscrit à l'ordre du jour du prochain Comité Social et Economique. Surtout que nous apprenons que la production de ce Thalassa serait confiée à FTV Studio ex MFP, ce qui n'est pas sans poser la question du statut des salariés s'ils étaient transférés vers cette filiale, qui n'a absolument pas la même couverture conventionnelle que notre entreprise.

La question au passage se pose aussi pour la partie programme de « Télé-Matin » qui subirait le même sort. Nous aimerions sur ce point-là que la direction nous réponde dès maintenant à l'occasion de ce CSE.

Autre point évoqué pendant ces deux jours, le déménagement de Vanves, et son intégration au siège. Enfin intégration, le mot est mal choisi, parlons de désintégration. Nous le dirons pendant les débats, mais les conditions d'un accueil digne de Paris Ile de France au Siège, ne sont pas réunies, loin de là ! Les questions posées par l'expertise CEDAET et les membres de la commission de suivi du dossier, ne restent pas sans réponse, bien au contraire. La direction reste campée sur sa vision et ne veut pas entendre les nombreuses inquiétudes des salariés de Paris ile de France, qui ont déjà subi tellement de traumatismes depuis le premier incendie de leurs locaux. **Au-delà de l'avis que nous devons rendre aujourd'hui, le SNJ reste vigilant et le restera tout au long de la mise en œuvre contrainte de ce déchirement que représente ce transfert pour la très grande majorité des salariés du site.**

Nous parlions d'un présent plus que sombre, alors comment ne pas faire allusion au nouveau projet funeste de la direction de l'information, qui après avoir mis en œuvre la fusion des rédactions, continue son travail de sape, en supprimant le Soir 3. Nous avons déjà communiqué sur ce sujet et nous réitérons ici notre refus de cette décision extrêmement préjudiciable à la fois pour nos téléspectateurs fidèles, mais aussi pour notre mission de Service Public. **Nous demandons ici solennellement que la direction rencontre dans les plus brefs délais les organisations syndicales, pour évoquer ce dossier. On ne joue pas au bonneteau avec ce qui est essentiel ! Informer est l'une des clés de voûte de France Télévisions, c'est pourquoi nous répétons à l'envie que le Soir 3 doit rester sur France 3**

Paris, le 21 mars 2019